

Ecole St Joseph
65 rue Voltaire
17300 Rochefort
Tel: 05 46 99 07 46
secretariat.stjoseph.rochefort@gmail.com



Chers parents,

C'est avec joie que nous nous retrouvons pour cette nouvelle année.

Comme chaque année, nous accueillons pour cette rentrée de nouveaux personnels qui rejoignent notre équipe. Dans l'équipe de personnel OGEC, Melle Kenny Lalaizon assistera les enseignantes de maternelles en alternance avec Claire Coniglio. Mme Basaia Cosette assurera la classe B avec moi et Mme Jourdier Servanne la classe A avec Mme Prineau Dorothee. Mme Bidet en congé parental sera remplacée cette année par Mme Fanny Dauchel.

Nous leur souhaitons à chacune la bienvenue parmi nous !

Voici donc la répartition des services pour cette année :

- | | |
|---|---------------------------------------|
| ✓ Maternelle A : Mmes Dorothee Prineau et Servanne Jourdier (lundi) | ✓ CP-CE1 : Mme Lorie Baranger |
| ✓ Maternelle B : Mmes Cosette Basaia (mercredi/vendredi) et Nadège Guillet | ✓ CE1-CE2 : Mme Adèle Larue |
| | ✓ CE2-CM1 : Mme Julie Gaborit |
| | ✓ CM1-CM2 : Mme Fanny Dauchel. |

- Comme vous le savez, notre école est une école du Diocèse de La Rochelle et Saintes. Notre Evêque a décidé qu'à partir de cette rentrée, nous rejoignons le réseau LASALLIEN. Ce changement de la tutelle de notre établissement n'impliquera pas de grand changement mais donnera un charisme supplémentaire à notre projet. Nous aurons l'occasion de faire connaissance avec notre nouveau réseau au cours de l'année.

- **Nos horaires pour 2023.24** :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45-11h30 // 13h30-16h30. Mercredis travaillés : 8h45-12h avec des mercredis libérés de classe.

Le portail est ouvert de 8h30 à 8h45, de 13h20 à 13h30 et de 16h30 à 16h45.

Merci de respecter ces horaires.

Etudes/ garderies : Leurs horaires sont inchangés, nous accueillons vos enfants de 7h30 à 8h30 et de 16h45 à 18h30. Pensez à fournir **un goûter** à votre enfant pour la garderie du soir. **Attention** de nombreux abus sont observés dans le comportement en étude notamment, je rappelle que les règles de vie s'appliquent sur tout le temps à l'école (y compris le périscolaire : cantine et garderie).

Attention : Le dernier jour de chaque trimestre il n'y aura pas d'accueil le soir, l'école fermera à 16h30 pour permettre aux personnels de se réunir (vendredis 22 décembre, 12 avril et mercredi 3 juillet).

- **Communication Ecole-Familles**

L'application Educartable sera toujours notre mode de communication. N'hésitez pas si ce n'est pas déjà fait à vous inscrire avec votre adresse mail et le code remis par son enseignante à votre enfant. Les messages envoyés sur l'application sont visibles par l'enseignante de votre enfant *mais aussi par le secrétariat et moi*. **Je vous demande donc de privilégier l'application pour toute communication** (le téléphone étant réservé aux urgences).

Il est essentiel pour le suivi de votre enfant de consulter régulièrement l'application (notifications possibles).

Je vous demande également de penser à anticiper car un message envoyé dans l'application ne signifie pas une lecture immédiate, la priorité dans la journée reste la classe.

Enfin, **merci de respecter les horaires d'ouvertures/fermetures de l'école** dans l'attente d'une réponse à un message envoyé.

Suite à des débordements, nous nous réservons le droit de ne pas répondre si le message ne respecte pas les formes de politesse ou son/ses destinataires. En effet l'adhésion au projet éducatif de l'école implique le respect dans nos échanges.

- **Assiduité scolaire**

Je me dois de vous rappeler que l'école est obligatoire dès la troisième année de vos enfants dans notre pays. Ainsi, en tant qu'école de la République sous contrat avec l'état, nous devons tenir des registres d'appel faisant mention des *justifications* des absences de vos enfants. Ainsi, il est obligatoire de prévenir des éventuelles absences mais aussi de les *justifier* par écrit. **Attention : prévenir que son enfant est absent ne signifie pas justifier (donner une raison).**

J'attire votre attention sur notre calendrier un peu adapté du calendrier national mais néanmoins obligatoire.

- **Facturation et paiements**

Les factures vous seront adressées par mail dans le courant du mois de septembre. En attendant celles-ci, il vous est demandé de procéder au versement du montant de votre choix *avant le 13 septembre*. Je vous rappelle que le règlement demande des paiements **mensuels** (avant le 13 de chaque mois). En effet les tarifs sont mensualisés sur 10 mois et si vous « sautez » un paiement celui-ci se partage sur les mois suivants faisant augmenter les mensualités. Ainsi, pour faciliter ces transactions, nous vous proposons le prélèvement automatique. N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour sa mise en place.

Je vous rappelle que ces paiements mensuels sont **nécessaires**, l'école aussi a des paiements mensuels à honorer. Merci de votre compréhension.

- **Mercredis libérés pour l'année 2023.2024 :**

13 septembre	20 décembre	27 mars
4 octobre	17 janvier	29 mai
15 novembre	7 février	12 juin
6 décembre	13 mars	26 juin

NB : si toutefois, une modification devait avoir lieu, vous en seriez avertis le plus rapidement possible.

- **Vacances scolaires 2023.2024:**

- ✓ Toussaint : Du vendredi 20 octobre après la classe au lundi 6 novembre à 8h45
 - ✓ Fin d'année : Du vendredi 22 décembre à 16h30 au lundi 8 janvier 2024 à 8h45
 - ✓ Hiver : Du vendredi 16 février après la classe au lundi 4 mars à 8h45
 - ✓ Printemps : Du vendredi 13 avril à 16h30 au lundi 29 avril à 8h45
 - ✓ Vacances d'été : mercredi 3 juillet à 16h30. (classe toute la journée)
-
- ✓ **Réunions de rentrée** : pour comprendre le fonctionnement de la classe de votre enfant et ses projets, une rencontre est proposée selon les classes :
 - ✓ TPS, PS, MS, GS : vendredi 22 septembre à 17h30 dans le réfectoire (entrée par la salle Jeanne d'arc)

- ✓ CP, CE1, CE2 : vendredi 29 septembre à 17h30 dans le réfectoire (entrée par la salle Jeanne d'arc)
- ✓ CM1, CM2 : vendredi 29 septembre à 17h30 dans le réfectoire (entrée par la salle Jeanne d'arc), avec présentation des collèges du réseau.
- **Dates à retenir** :
- ✓ **Jeudi 14 septembre** : Photos de classe (éventuellement vendredi 15 sept aussi).
- ✓ **Lundi 25 septembre** : Journée à l'Île Madame (plus d'informations vous seront envoyées rapidement)
- ✓ **Vendredi 13 octobre** : Soirée marché d'automne (dès 16h30)
- ✓ **Vendredi 1er décembre** : Journée Nationale de la Fraternité de l'Enseignement Catholique : Pas classe
- ✓ **Mardi 15 décembre** : **Spectacle Noël** (réservez votre soirée !)
- ✓ **Jeudi 21 décembre** : repas de Noël dans notre cantine
- ✓ **Jeudi 7 mars** : Carnaval (Mi-Carême)
- ✓ **Vendredi 29 mars** : opération bol de riz (vendredi Saint)
- ✓ **Mardi 7 mai** : Soirée anglaise (pour toutes les classes : réservez votre soirée !)
- ✓ **13-17 mai** : **Semaine de la Fraternité Lasalle**
- ✓ **Jeudi 9 mai** : férié (Ascension) avec pont le vendredi 10 mai donc pas classe du mardi 7 mai après la classe (et la soirée anglaise) au lundi 13 mai à 8h45
- ✓ **Lundi 20 mai** : Pentecôte, férié (pas classe)
- ✓ **Vendredi 21 juin** : spectacle musical

Je suis à votre disposition si vous avez des questions, n'hésitez pas.

Je souhaite à chacun une belle rentrée et une année enrichissante dans notre établissement !

Nadège Guillet, Chef d'établissement